



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

35 | 2007

La Restauration revisitée - Les formes de la protestation - Une histoire de l'Etat

Introduction

Carole Christen-Lécuyer et Emmanuel Fureix



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/2182>

DOI : 10.4000/rh19.2182

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2007

Pagination : 9-15

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Carole Christen-Lécuyer et Emmanuel Fureix, « Introduction », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 35 | 2007, mis en ligne le 19 mai 2008, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/2182> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.2182>

Tous droits réservés

CAROLE CHRISTEN-LÉCUYER
ET EMMANUEL FUREIX

Introduction

La présente livraison reflète la vitalité actuelle de l'histoire politique du XIX^e siècle. Sans viser la cohérence propre à un numéro thématique ni un improbable état des lieux, elle traduit néanmoins quelques lignes de force très contemporaines : le rejet d'une clôture sur la seule « vie politique », l'approche au « ras du sol » des processus de politisation¹, attentive à la parole des acteurs, le décloisonnement des spécialités par l'approche culturelle du politique², l'émergence du secret comme objet majeur d'enquête historique³ (des sociétés secrètes à l'« État secret »), et la relecture à nouveaux frais de champs aussi classiques que l'histoire parlementaire⁴.

Trois « chantiers » dominent ce numéro : la redécouverte de la « modernité » de la Restauration, dans le prolongement d'un colloque récent⁵, l'analyse d'un répertoire d'action protestataire⁶ caractéristique du premier XIX^e siècle – autour du secret et de la violence rébellonnaire – et le renouveau d'une histoire de l'État. Chacune des contributions proposées participe aussi à la réflexion, au cœur de notre revue, sur la singularité du XIX^e siècle, l'érosion lente de modèles devenus anachroniques et la réinvention au long cours de la démocratie – en amont comme en aval de 1848. Ainsi s'interroge-t-on ici sur la pérennité de l'éloge du prince en un siècle de critique universelle, sur l'impossible (?) resacralisation de la monarchie à l'âge des Bourbons restaurés, ou sur la genèse d'un « État secret » face aux exigences de transparence du débat public. Autant

1. Voir notamment Roger Dupuy, *La politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 49-86, et Yves Déloye, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, « Collection Repères », 2007, p. 75-88.

2. Sudhir Hazareesingh, « L'histoire politique face à l'histoire culturelle : état des lieux et perspectives », *Revue historique*, 2007, CCCIX/2, p. 355-368.

3. Bernard Gainot et Pierre Serna [dir.], *Secret et République (1795-1840)*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2004, et dans une autre perspective Alain Dewerpe, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1994.

4. Jean Garrigues [dir.], *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007.

5. Jean-Yves Mollier, Martine Reid, Jean-Claude Yon [dir.], *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005.

6. En écho, notamment, au colloque organisé en septembre 2006 par l'Association française de science politique, *Protester. XIX^e-XX^e siècle* (<http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/grhispo/grhispo.html>).

de manières de croiser des temporalités multiples pour mieux échapper à la linéarité du siècle. Enfin, ce numéro, fidèle en cela aux ambitions de notre revue, mêle des travaux encore inédits ou peu diffusés à des recherches déjà confirmées, et donne sa place à l'historiographie anglo-saxonne.

L'histoire de la Restauration, un temps moribonde, suscite depuis quelques années de nouveaux questionnements. Trois articles lui sont consacrés, qui tous témoignent de la complexité d'un régime marqué du sceau de la transaction, de la recomposition autant que de la nostalgie. L'étiquetage classique des identités politiques – « ultras », « constitutionnels », « libéraux », « bonapartistes », « républicains » – ne résiste pas toujours à l'analyse des positions et des trajectoires individuelles. Par ailleurs, la gestion de l'héritage révolutionnaire (et impérial), symboliquement effacé mais politiquement intégré, se révèle obsessionnelle, quoique souvent inavouée. La contribution de Sheryl Kroen, reprenant les conclusions d'un ouvrage publié en anglais⁷, l'illustre pleinement. Elle envisage la « théâtralité » des cultures et des pratiques politiques sous la Restauration, tant du régime lui-même que de ses opposants, en relation avec le legs révolutionnaire. Si tout pouvoir se donne à voir dans une mise en scène soignée, cette dernière, un quart de siècle après 1789, en pleine crise de légitimité, se révèle profondément ambiguë. Elle repose sur l'effacement des traces d'une mémoire honnie – en de spectaculaires autodafés de drapeaux tricolores et de bustes de Napoléon – et une relative prudence dans l'évocation du régicide et des « crimes de la Révolution ». Cette prudence des autorités civiles se heurte à l'audacieuse ostentation des missionnaires, dont les processions et autres cérémonies d'expiation font revivre sans nuances un conflit révolutionnaire interminable. Ces contradictions entre pouvoirs civil et religieux semblent s'effacer autour de 1825 lorsque Charles X concentre en lui le double visage du « roi-prêtre » voire du « roi-jésuite ». La « théâtralité » du régime devient « tartufferie » aux yeux de ses opposants : faux-semblant d'une monarchie ayant trahi le pacte de 1814 pour sombrer dans les intrigues d'un complot clérical. Le répertoire d'action contestataire use alors pleinement des ressorts du théâtre pour mettre au jour cette tromperie : de spectaculaires gestes anticléricaux voire profanatoires, mais surtout une incessante agitation dans les théâtres, à Paris comme en province, tout particulièrement autour des représentations (réelles ou souhaitées) du *Tartuffe* de Molière. Derrière cet affrontement des « théâtralités » festives, se profilent l'ombre portée de la Révolution et l'intrusion subversive (« démocratique ») des exclus de la politique officielle.

L'intégration de la modernité révolutionnaire est aussi, paradoxalement, au cœur de l'article de Corinne Legoy consacré aux « thuriféraires de la Restauration » et aux nouveaux rapports unissant « les poètes et les princes ». Ces quelque 600 auteurs d'environ 2 000 éloges des Bourbons, caricaturés

7. Sheryl T. Kroen, *Politics and Theater : the Crisis of Legitimacy in Restoration France, 1815-1830*, Berkeley, University of California Press, 2000.

en de vils flatteurs du pouvoir, voire en d'insignifiantes girouettes, témoignent à la fois de l'étonnante vitalité et de l'indéniable crise d'une pratique en porte-à-faux avec les évolutions du siècle. Leur parole a été enfouie par celle des « vainqueurs » ou par celle de pamphlétaires plus glorieux, mais elle mérite pleinement d'être restituée dans toutes ses dimensions et dans tous ses paradoxes. Les thuriféraires ne forment ni une communauté générationnelle, ni une communauté politique, ni un groupe social homogène. Aux « mages romantiques » s'opposent les « poètes-misère » et autres « peu-lettrés ». Ils ont seulement en commun « l'expression ritualisée d'un enthousiasme de circonstance », qui masque de multiples postures. Seule une petite minorité (moins d'un cinquième) des auteurs sollicite, dans la tradition mécénique, les subsides du pouvoir. L'immense majorité manifeste une fidélité « spontanée » aux princes, en une célébration croisée parfois avec une prise de parole singulière. Aussi la rhétorique de l'émotion personnelle, la violence verbale, l'interpellation de l'adversaire et du pouvoir lui-même envahissent-elles la « parole de gloire ». La Révolution a sans aucun doute conduit à l'hybridation du genre, l'éloge devenant le lieu d'une possible modernité du discours, éventuellement polémique. Le sacre du poète lui confère un magistère moral voire civique, que vient parfois confirmer une autonomie financière permise par le marché du livre. Cette évolution sape les fondements du système mécénique traditionnel : les pensions, peu nombreuses, ne viennent que conforter un succès éditorial déjà acquis, et renforcer du même coup l'aigreur des « poètes-misère », enclins à dénoncer la fameuse « ingratitude des Bourbons ». La logique du don et du contre-don s'épuise, et avec elle une écriture de la fidélité inadaptée aux règles du nouveau champ littéraire, et concurrencée par d'autres pratiques politiques de l'âge démocratique.

De la pérennité d'un genre, on passe, avec l'article de Christophe Voilliot, à la continuité d'une élite d'État. Inspiré des méthodes de Pierre Bourdieu, cet article permet de traquer les « propriétés sociales » nécessaires à l'élection censitaire des députés, dans le contexte singulier de la dissolution de la Chambre introuvable le 5 septembre 1816. Les élections à la députation en 1816, généralement interprétées en termes strictement idéologiques – victoire des « constitutionnels » face aux « ultras » –, trouvent ici un éclairage neuf de sociologie politique. L'invention de la pratique de la candidature officielle sous la Restauration, démontrée ailleurs⁸, s'est articulée autour de mécanismes de sélection qui ont conduit à privilégier une élite administrative, et tout particulièrement des notabilités impériales ralliées à la Restauration et n'ayant pas trahi durant les Cent-Jours. La démonstration repose sur la confrontation d'une population de 99 « candidats officiels » (dont les trois quarts ont été élus) à celle de 980 candidats « ordinaires », à l'aide d'une

8. Christophe Voilliot, *La candidature officielle. Une pratique d'État de la Restauration à la Troisième République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

batterie d'indicateurs. Ces indicateurs mettent en exergue des ressources personnelles supérieures (niveaux de fortune, capital culturel) mais surtout une meilleure intégration aux positions et aux honneurs d'État (fonctions administratives, Légion d'honneur...). Des hauts fonctionnaires en situation d'ascension sociale, fidèles à l'État monarchique plus qu'à la personne du souverain : tel serait le portrait-type de ces « candidats officiels ». Avec des méthodes fort différentes, cet article confirme les conclusions récentes d'Emmanuel de Waresquiel⁹ : l'affirmation de l'autorité royale sous le règne de Louis XVIII – où la représentation, selon le mot de Royer-Collard, se réduit à une « métaphore » – s'est accompagnée d'une tentative d'intégration des élites récentes attachées au service de l'État. On trouvera aussi des analogies avec les travaux de Pierre Serna autour d'un extrême-centre fonctionnel attaché à la continuité de l'État et à la puissance de l'exécutif¹⁰.

Après la Restauration, un deuxième ensemble se rapporte aux « formes de la protestation ». Charles Tilly a naguère souligné le basculement du répertoire d'actions collectives autour de 1848, répertoire devenu national, autonome et direct¹¹. Simultanément et conformément au processus de « civilisation des mœurs » (Norbert Elias) dépérissent certaines formes de violence rurale protestataire et ritualisée¹². Les deux articles ici proposés, le premier consacré aux rébellions anti-gendarmes et le second au(x) secret(s) d'une conspiration républicaine, permettent à la fois d'enrichir et de nuancer une historiographie déjà abondante. L'importante contribution d'Aurélien Lignereux, assise sur l'étude de plus de 3 700 « rébellions »¹³ commises sur le territoire national entre 1800 et 1859, démonte les logiques emboîtées de la violence populaire (surtout rurale) du premier XIX^e siècle. La répartition des rébellions dans l'espace (en variant les échelles, des départements aux cantons), et dans le temps (en dégageant des pics rébellionnaires, notamment au lendemain des révolutions de 1830 et de 1848) est confrontée aux interprétations proposées tant par les contemporains (essentiellement les autorités) que par les historiens. Les paradigmes socio-anthropologiques ont certes d'indéniables mérites : ils soulignent le rôle de « l'économie morale »¹⁴ des foules lorsque le

9. Emmanuel de Waresquiel, *L'histoire à rebrousse-poil : les élites, la Restauration, la Révolution*, Paris, Fayard, 2005.

10. Pierre Serna, *La République des girouettes. 1789-1815... et au-delà. Une anomalie politique : la France de l'extrême-centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

11. Charles Tilly, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

12. Alain Corbin, « La violence rurale dans la France du XIX^e siècle et son dépérissement : l'évolution de l'interprétation politique », *Cultures et Conflits*, 1993, n° 9-10, p. 61-73.

13. Entendues comme des voies de fait contre des gendarmes, commises par des groupes de plus de trois personnes.

14. Selon la formule très commentée d'Edward P. Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, tome 50, 1971, p. 71-136, traduction française, « L'économie morale de la foule dans l'Angleterre du XVIII^e siècle », dans Florence Gauthier et Guy-Robert Ikni [dir.], *La guerre du blé au XVIII^e siècle. La critique populaire contre le libéralisme au XVIII^e siècle*, Montreuil, Les Éditions de la Passion, 1988, p. 31-92. Voir notamment Nicolas Bourguinat, *Les Grains*

pacte civique semble violé, le heurt constant des représentations communautaires aux logiques de l'État-nation, la résistance particulière des périphéries (notamment pyrénéennes) à l'ordre étatique (fiscal ou militaire), le rôle des solidarités familiales et locales dans le passage à l'acte violent... Mais ils tendent sans doute à surestimer l'espace au détriment des ruptures historiques souvent décisives, ainsi qu'en témoigne la forte concentration dans le temps des « rébellions » de l'Ouest. Surtout, ils négligent un des acteurs majeurs des conflits et des violences : les forces de l'ordre elles-mêmes, en l'occurrence les gendarmes. Aussi Aurélien Lignereux préconise-t-il une démarche « interactionniste », qui rende compte du travail d'encadrement des populations et des résistances qu'il suscite, des adaptations et des conciliations possibles ou non, des rapports de forces locaux, etc. La hausse des effectifs de gendarmes, mais aussi de leurs activités, suscite d'abord un surcroît d'agitation, avant de conduire à une pacification relative. Ainsi le monopole de la violence légitime tend-il progressivement, au fil du siècle, à s'incarner dans la figure du gendarme. Autre manière d'interpréter la forte diminution des violences rurales après les années 1850.

C'est un autre mode d'action protestataire que l'étude de cas de Jean-Noël Tardy permet d'explorer : une conspiration républicaine méconnue (et avortée), à Marseille et dans le Vaucluse en mars 1841. Cet article rend compte de l'utilisation du secret par de nombreux acteurs : les sociétés secrètes politiques en lutte contre le pouvoir, implantées dans les villes de Marseille, Orange et Carpentras et dans les communes rurales de Jonquières, Pernes et Courtezon et par l'État – les autorités (ministres, préfets) – qui tente (et réussit) à faire occulter cet événement. L'enquête, l'arrestation et le procès des conspirateurs – plus de 260 personnes sont inquiétées par la police, 62 sont accusées et 51 sont condamnées – sont reconstitués avec minutie et permettent d'appréhender, à travers les sociétés secrètes issues pour la plupart de la Charbonnerie, une micro-société populaire, sa vie clandestine (ses rites et pratiques), ses réseaux et ses solidarités. C'est une organisation locale – départementale – efficace qui a permis de préparer cette conspiration. L'analyse socio-professionnelle de ses membres montre l'importance des artisans et, dans une moindre mesure, celle des agriculteurs, témoignant ainsi d'un républicanisme rural avant 1848. Jean-Noël Tardy analyse le rôle des différents acteurs, tant à l'échelle locale que nationale, et montre la concurrence et les divergences dans le règlement de cette affaire entre les autorités locales (le procureur général de Marseille, celui d'Aix et celui de Nîmes) qui souhaitent démanteler ouvertement les réseaux républicains et les autorités nationales (le préfet du Vaucluse, le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Justice) qui

veulent au contraire cacher à l'opinion la dimension politique du complot pour ne pas fragiliser le gouvernement.

Des sociétés secrètes nous passons à l'« État secret » étudié ici par Sébastien Laurent. Cet article – ainsi que celui d'Hélène Lemesle, lequel croise histoire parlementaire et histoire de l'État – permettent d'approcher sous un nouveau regard une histoire de l'État, dont le chantier de recherche a été rouvert il y a une quinzaine d'années¹⁵. Les historiens se sont alors intéressés à la généalogie au XIX^e siècle de l'État-Providence¹⁶, aux tentatives de décryptage de la société – les enquêtes sociales et la statistique civile, et plus récemment les enquêtes politiques¹⁷. Une socio-histoire de l'État, attentive aux procédures d'étatisation de la société, a permis de débusquer les formes d'inscription de l'État sur l'individu – souvent hors du contrôle politique – et les résistances rencontrées¹⁸. Une histoire des pratiques administratives, du « travail » concret des agents de l'État, des interactions avec les administrés, et des processus de spécialisation et de bureaucratisation, est en plein essor¹⁹. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les deux articles proposés. Le renseignement étatique en temps de paix, progressivement mis en œuvre au cours du XIX^e siècle pour mieux surveiller la société, fait l'objet de l'étude de Sébastien Laurent. Il analyse sur un long XIX^e siècle les règles de fonctionnement qui régissent les différents services de renseignements (la « police spéciale » ou police politique, le Dépôt de la Guerre, le Dépôt des Fortifications, la Marine, etc.), montrant le processus de bureaucratisation qu'ils connaissent, conduisant ainsi à la formation d'administrations secrètes de plus en plus autonomes par rapport au pouvoir politique, et à l'élaboration de l'État secret – à savoir un espace secret dévolu exclusivement à l'État. Les divers acteurs étatiques successifs du renseignement sont identifiés. D'abord prédominant, le rôle des préfets dans le renseignement intérieur (sur le territoire français) et des diplomates dans le renseignement extérieur diminue au profit des policiers et des militaires – le corps des officiers. Au début de la III^e République, police et armée détiennent alors le monopole de cet État secret, devenu fortement autonome au sein même de l'État républicain.

À travers une source à ce jour inexplorée – les procès-verbaux de la Commission des marchés chargée, entre 1871 et 1874, d'aider le gouvernement à

15. Pierre Rosanvallon, *L'État en France : de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.

16. André Gueslin, *L'État, l'économie et la société et la société française XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992.

17. Pierre Karila-Cohen, « L'état des esprits ». *L'administration et l'observation de l'opinion départementale en France sous la Monarchie constitutionnelle 1814-1848*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine sous la direction d'Alain Corbin, université de Paris I-Sorbonne, 2003, à paraître aux Presses universitaires de Rennes.

18. Voir notamment Martine Kaluszynski, Sophie Wahnich, *L'État contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, 1998, ainsi que Gérard Noiriel, *État, nation et immigration. Vers une histoire sociale du pouvoir*, Paris, Belin, 2001.

19. Marc-Olivier Baruch et Vincent Duclert [dir.], *Serviteurs de l'État. Une histoire de l'administration française, 1845-1945*, Paris, La Découverte, 2000.

solder les 84 000 marchés publics contractés pendant la guerre de 1870²⁰ –, Hélène Lemesle analyse la construction empirique de la séparation des pouvoirs au sein de l'État républicain naissant. La plupart des 60 députés qui forment la commission présidée par Audiffret-Pasquier, « dernier des parlementaires d'Ancien Régime », n'ont aucune expérience du travail parlementaire. S'ils entendent préserver le rôle consultatif de la commission, à savoir l'examen des comptes des marchés, ils s'octroient également un rôle de juge de la moralité et du patriotisme de ces marchés et des personnes impliquées. « Tribunal d'honneur » selon les termes de son président, la commission peut, après un important travail, sanctionner par la « publicité » – le « blâme moral ». La procédure d'examen des nombreux dossiers envoyés par les ministères se normalise peu à peu. Des sous-commissions spécialisées examinent les dossiers, recherchent parfois des informations complémentaires et auditionnent des témoins : elles construisent des preuves. Les rapports envoyés aux ministres sont accompagnés de plusieurs pièces justificatives afin de prouver la qualité et la légitimité de l'intervention de la commission. L'extension de son rôle et l'absence d'une constitution précisant le rôle de chacun (ministre, juges et élus), complexifient les relations avec l'exécutif. Celles-ci sont plus conflictuelles avec le ministère de la Guerre qu'avec celui de la Justice, révélant ainsi l'imprécision des rapports entre les pouvoirs exécutif et législatif à cette période. La question des pratiques d'État en République est bien indissociable des enjeux mêmes de la démocratie.

Aux nombreuses recensions de lecture publiées dans ce numéro, s'ajoute un essai d'historiographie sur la guerre de Sécession qui opposa, de 1861 à 1865, les États du Sud alors sécessionnistes aux États du Nord favorables à l'Union. Cet article, écrit par Duncan Andrew Campbell de l'université de Swansea, au pays de Galles, présente les grandes étapes et les enjeux de ce conflit et souligne son importance dans la mémoire des États-Unis. Il rend compte des débats historiographiques passés et actuels sur les causes de la guerre (l'abolition de l'esclavage, la question de l'autorité fédérale ou de celle des États, les divisions économiques) et par là sur le contexte socio-économique et politique de la décennie 1850, sur le tournant de la guerre (l'année 1863), sur le président Abraham Lincoln (l'homme et le mythe), sur la portée internationale du conflit, sur les raisons de l'échec du Sud et sur celles de la victoire du Nord et, enfin, sur les conséquences générales de la guerre.

*Carole Christen-Lécuyer est chercheuse associée
au laboratoire Identités, Cultures, Territoires
(université Paris-Diderot/Paris VII)
et Emmanuel Fureix est maître de conférences
à l'université de Paris XII-Val-de-Marne*

20. Le processus d'élaboration des rapports des commissions d'enquête parlementaires au XIX^e siècle, n'a pas été étudié par les historiens; pour le XX^e siècle, voir le travail de Fabienne Bock, *Un parlementarisme de guerre 1914-1919*, Paris, Belin, 2002.